

Le



LE JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

La cour municipale ouvre ses portes

Depuis le 27 février dernier, la Cour municipale de L'Ancienne-Lorette a ouvert à nouveau ses portes à l'Hôtel de Ville.

En effet, en 1988, la Cour municipale avait été dissoute, le Conseil municipal estimant à l'époque que ce service serait rendu à un meilleur coût par la Cour municipale commune de Loretteville. Cependant, l'évolution des procédures pénales, notamment l'arrivée du constat d'infraction en 1993

ainsi que l'opportunité d'information plus poussée des activités du Greffe de la Cour et bien sûr les coûts grandissants des services dispensés par la Cour commune de Loretteville, ont constitué autant de motifs pour le Conseil municipal de revoir sa décision de 1988 de fermer la Cour municipale.

Dès septembre 1996, le Conseil municipal a entrepris le processus légal et administratif conduisant à la réouverture de la Cour municipale. L'aboutissement des démarches de la Ville a été l'obtention de l'approbation gouvernementale donnée à la nouvelle Cour à la mi-février. Notamment, le Conseil a procédé à l'embauche de Madame Lyne Tremblay à titre de Greffière de la Cour; celle-ci sera assistée dans ses fonctions par Madame Lily Poulin qui agira à titre de Greffière-adjointe de la Cour.

Au-delà des considérations d'ordre financier, avec l'arrivée de la Cour municipale de L'Ancienne-Lorette, le système judiciaire (une partie du moins) se rapproche du justiciable par une accessibilité sensiblement améliorée de ce service municipal.

Serge Morin, avocat, greffier et conseiller juridique, Responsable administratif de la Cour municipale.

À votre agenda

«Un village de fous» un spectacle hilarant!



Dans une mise en scène de Réjean Vigneault, vous y apprendrez une leçon de vie, peut-être oubliée, tout en vous amusant comme «des fous».

Pour sa 7^e saison, la troupe de théâtre «Les Grands Enfants» vous invite à une pièce de Neil Simon intitulée «Un village de fous».

Les représentations auront lieu le **vendredi et le samedi 4 et 5 avril 1997 à 20 h** ainsi que le **dimanche 6 avril 1997 à 14 h**, à l'auditorium de la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette. Les billets sont vendus par les membres de la troupe. Vous pouvez également vous procurer des billets au Service des Loisirs en composant le numéro de téléphone 871-3434 ou à l'entrée, s'il en reste.

«L'histoire se passe aux environs de 1890, à Kulyenchikov, un petit village reculé, en Ukraine. Léon Tolchinski, 30 ans, commence sa carrière de professeur et doit enseigner à la jeune fille du docteur Zubritzky, Sophia. Mais que se passe-t-il dans ce village? Il semble que les facultés mentales y soient déficientes. C'est que Vladimir Yousekevitch, sorcier, a jeté un sort à tous les habitants. Pourquoi a-t-il jeté ce mauvais sort? Léon pourra-t-il conjurer ce mauvais sort et exorciser tout un village?»

Une comédie à vous faire tordre de rire! Des comédiens d'expérience qui vous feront passer une soirée des plus divertissantes.

Notez bien! Prix spécial pour les moins de 16 ans, le dimanche 6 avril.

Concerts par les élèves de l'École de musique de L'Ancienne-Lorette et l'École de cirque de Québec

Les 26 et 27 avril prochain, l'École de musique présentera «**La Soirée Excellence 1997**» et le concert des tout-petits de l'éveil musical et de l'initiation à la musique.

Dans un premier temps, «**La Soirée Excellence**» présentera les 30 meilleurs interprètes de l'École. Piano, flûte, guitare, voix, batterie et harmonica interpréteront du Haydn, Scarlatti, Clementi, Mozart, Schumann, Fauré, Kabalevski, des pièces de Jazz et ... les Beatles! L'École remettra une bourse aux 5 meilleurs interprètes. Pour le grand plaisir des spectateurs, l'École de cirque de Québec présentera quelques numéros drôles et excitants! Ce concert est rendu possible grâce à la collaboration du Conseil Régional du Loisir, du Ministère des Affaires Municipales et du Journal Le Soleil. Le

concert des **tout-petits** de l'éveil musical et de l'initiation à la musique nous réserve aussi de belles surprises. Chansons, danses, costumes et magie! Gratuit pour les enfants de 3-5 ans si accompagnés d'un adulte. N'oubliez pas de réserver votre place. Des billets sont disponibles pour les 2 concerts à la Bibliothèque Marie-Victorin, auprès des élèves ou à l'École de musique.

La relève musicale de L'Ancienne-Lorette vous convie à la polyvalente de L'Ancienne-Lorette le 26 avril à 19 h 30 et le 27 avril à 15 h. C'est un rendez-vous! Info: École de musique, 871-8178.

Expositions du Cercle de Fermières de L'Ancienne-Lorette

Le Cercle de Fermières de L'Ancienne-Lorette tiendra son exposition annuelle le samedi 5 avril (13 h 30 à 21 h sans interruption) et le dimanche 6 avril (9 h 30 à 20 h sans interruption) au sous-sol de la sacristie.

Au coin des jeunes: exposition des pièces de nos jeunes artisanes et fabrication de marionnettes par les enfants. Pour information: Martine Villeneuve 877-1092.

Temps-Danse

L'organisme Temps-Danse inc. invite la population de L'Ancienne-Lorette à son spectacle annuel «Place aux Étoiles» les 3 et 4 mai 1997 à la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette. Pour informations: Sylvie-France Duchesne, tél. 871-9477.

Participation de la ville de L'Ancienne-Lorette, associée à la ville de Val-Bélair, au Salon des Florales Internationales du 4 au 13 avril 1997

Les villes de L'Ancienne-Lorette et de Val-Bélair invitent tous les Lorettaimes et lorettaïmes à venir visiter leur stand 168 du Salon des Florales Internationales au Centre des Congrès de Québec, du 4 au 13 avril prochain. Cet événement, d'envergure internationale, vous fera découvrir un spectacle floral grandiose au cœur duquel coulera notre magnifique Fleuve Saint-Laurent.

Venez respirer les parfums de tous les étés du monde avec nous!

Fonctionnement de la Cour municipale de L'Ancienne-Lorette

Depuis le 27 février dernier, la Cour municipale de L'Ancienne-Lorette a la compétence exclusive pour entendre tous les motifs de contestation quant aux constats d'infraction émis par les policiers municipaux de L'Ancienne-Lorette.

Les présumés contrevenants, à qui un constat d'infraction a été émis avant le 27 février 1997, recevront par la poste un avis les informant du transfert de leur dossier de la Cour municipale commune de Loretteville vers celle de L'Ancienne-Lorette.

Les auditions présidées par le Juge de la Cour municipale se tiendront à la salle du Conseil située à l'Hôtel de Ville, au 1575, rue Turmel. Les séances de la Cour débuteront à 18 h 30 pour assurer la meilleure accessibilité possible à l'ensemble des justiciables.

Vous voudrez bien prendre note que vous pouvez, à l'intérieur d'un délai de trente (30) jours suivant l'émission d'un constat d'infraction, acquiescer celui-ci par la poste ou directement au comptoir du service de la Trésorerie, à l'Hôtel de Ville. Le greffe de la nouvelle Cour municipale de L'Ancienne-Lorette est également situé à l'Hôtel de Ville et vous pouvez m'y rejoindre durant les heures habituelles de bureau, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, en composant le 872-9811. Permettez-moi ici de vous faire remarquer que ma fonction de greffière de la Cour ne m'autorise pas à juger du bien-fondé ou non des constats d'infraction délivrés par les policiers municipaux, cette question relevant ultimement du Juge municipal.

En certaines circonstances, vous pouvez cependant informer Me Serge Morin, procureur représentant la Municipalité devant la Cour, d'un éventuel vice de fond pouvant affecter un constat d'infraction vous ayant été émis. Celui-ci peut également être rejoint au 872-9811.

La greffière de la Cour,
Lyne Tremblay

Recevez-vous toujours le Lorettaïen?

Il semble que quelques résidences n'ont pas été couvertes par notre nouveau système de distribution du Lorettaïen. Si vous ne le recevez pas régulièrement à la fin de chaque mois, veuillez nous en aviser à l'Hôtel de Ville au 872-9811.

À l'honneur...

Le Conseil municipal félicite les athlètes lorettaïens Patrick Mbaraga dont l'équipe a remporté une médaille d'or (Hockey sur glace) ainsi que Annie Ouellette dont l'équipe de Ringuette s'est classée 5^e à la 32^{ème} Finale des Jeux du Québec qui se sont tenus au sein de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière au début de mars.

Félicitations également à Marie-Andrée Pelletier, étudiante de secondaire IV à la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette et gagnante du concours Miss Gala Personnalité organisé par le Club Optimiste de L'Ancienne-Lorette.

HOCKEY MINEUR

RÉUNION IMPORTANTE POUR LES PARENTS DES ENFANTS DE 5 ANS QUI S'INSCRIVENT AU HOCKEY MINEUR EN 1997-98.

Les responsables du programme MAHG (Méthode d'apprentissage du hockey sur glace) invitent tous les parents des enfants qui auront 5 ans pour la saison 1997-98 à une réunion d'information qui se tiendra à la salle Lionel-Allard de la Bibliothèque à 19 h, le 9 avril 1997. Cette rencontre présentera les différents objectifs de ce programme d'initiation au hockey ainsi que des informations générales concernant les activités de l'association. Si vous avez des interrogations concernant l'inscription de votre enfant au hockey sur glace, cette rencontre pourra vous permettre de trouver réponses à vos questions.

RAPPEL: ÉCOLE DE PERFECTIONNEMENT

Vous avez encore jusqu'au 15 avril pour bénéficier du tarif de pré-inscription à l'École de perfectionnement qui se tiendra du 15 au 26 août prochain. Consultez la liste des tarifs d'inscription ainsi que les différents plans disponibles au Service des Loisirs. Des formulaires d'inscription sont également disponibles à l'Amphiglace Mario-Mariois. Pour plus de renseignements, veuillez contacter Luc Nadeau au 877-0080 ou Paul Forest au 872-9481. Veuillez également noter que l'inscription doit se faire par la poste à l'adresse suivante: Service des Loisirs de L'Ancienne-Lorette, a/s École de perfectionnement de hockey, 1364, rue St-Paul, L'Ancienne-Lorette (QC) G2E 1Z6

AVIS AUX PERSONNES QUI DÉSIRENT DEVENIR ENTRAÎNEURS AU HOCKEY MINEUR POUR LA SAISON 1997-98

Le hockey mineur participation est actuellement en période de recrutement pour les personnes qui désirent devenir entraîneurs ou assistants-entraîneurs bénévoles pour la prochaine saison. Ces postes sont ouverts à toute personne intéressée au hockey mineur local ou à l'entraînement de jeunes joueurs de hockey. Il n'est pas nécessaire d'être expert en hockey, seulement de vouloir s'amuser avec vos jeunes dans une activité enrichissante. Les personnes recherchées doivent être responsables, dynamiques et disponibles; elles adoptent une philosophie qui favorise l'effort au jeu plutôt que le résultat. Pour nous soumettre votre candidature, veuillez communiquer avec: Luc Nadeau, a/s Hockey mineur participation de L'Ancienne-Lorette, 1364, rue St-Paul, L'Ancienne-Lorette (QC) G2E 1Z6. Tél. ou téléc: 877-0080.

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

PRENEZ avis qu'à la séance générale qui sera tenue à 20 heures le mardi 8 avril 1997 à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette, il sera procédé au dépôt du rapport financier au 31 décembre 1996 ainsi qu'au rapport du vérificateur au 31 décembre 1996. L'Ancienne-Lorette, ce 24 mars 1997.

L'assistante-greffier,
Linda M. Simard
Linda M. Simard, o.m.a.

OFFRE D'EMPLOI

BANQUE DE CANDIDATS(ES) POUR TRAVAUX MUNICIPAUX EN RÉGIE

La ville de L'Ancienne-Lorette planifie encore cette année l'exécution de travaux municipaux en régie. En conséquence, les personnes désireuses de s'inscrire à la liste de candidats(es) à laquelle elle se référera en temps opportun sont priées de noter ce qui suit:

Qualifications requises

- Détenir un permis de conduire classe 3
- Posséder des connaissances dans le domaine de la construction d'ouvrages municipaux
- Avoir une excellente santé
- Être capable et disposé(e) à effectuer toute tâche demandée par son supérieur immédiat.

Horaires de travail

Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 16 h 30. Cependant, compte tenu du caractère temporaire des postes éventuels, la période d'embauche peut varier, le tout en fonction des remplacements d'employés réguliers, en raison de vacances, maladie ou autres.

Rémunération

Selon l'échelle salariale prévue actuellement à la convention collective en vigueur.

Procédure

Compléter un formulaire de demande d'emploi, disponible à l'Hôtel de Ville et le retourner avant 12 h le mardi 15 avril 1997 à: Monsieur Gilles Kirouac, directeur général, Hôtel de Ville, 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette G2E 3J5. La ville de L'Ancienne-Lorette respecte l'équité en matière d'emploi.

Théâtre Jeunesse

La population est invitée à assister à la présentation de la pièce « Le tueur de têtes » offerte par les participant(e)s de l'atelier d'initiation au théâtre offert pour la saison 1996-97. Cette présentation aura lieu **le dimanche 27 avril à 14 h à la salle Desjardins** de la Maison de la culture (sous-sol de la Bibliothèque Marie-Victorin), 1635, rue Notre-Dame. L'entrée est libre. Nos jeunes comédien(ne)s vous attendent en grand nombre!

Horaires de ramassage des ordures ménagères

Les résidents de L'Ancienne-Lorette sont priés de prendre note qu'à compter du 16 avril 1997, les ordures ménagères seront ramassées 2 fois par semaine soit: le mercredi et le samedi. Il est important de noter que les ordures ménagères doivent être placées près de la rue avant 7 heures le matin.

CHAMPIONNAT PROVINCIAL SCOLAIRE DE BASKETBALL CADET AA

À la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette, les 11, 12 et 13 avril prochain, se tiendra le *Championnat Provincial Scolaire de basketball cadet AA* qui accueillera les équipes championnes de chaque région du Québec.

Ils seront près de 200 joueurs à évoluer, venez les encourager!

AMPHIGLACE MARIO-MARIOIS HORAIRE DE FIN DE SAISON

À tous les utilisateurs:

Prendre note que les activités prendront fin, selon l'horaire suivant:

Activité	Date de la dernière séance
Patinage Parents/Petits:	aucune séance en avril
Hockey libre:	mercredi, 9 avril 1997 14 h - 15 h 30 vendredi, 11 avril 1997 14 h - 15 h 30
Patinage libre:	aucune séance en avril

Prendre note également que l'Amphiglace Mario-Mariois sera fermé à partir du 14 avril prochain.

Service des Loisirs